



le cnam



Espace Collaboratif pour le développement  
des recherches participatives  
en croisement des savoirs et des pratiques©  
avec des personnes en situation de pauvreté

## **Compte Rendu de la journée du 11 Juin 2019**

à la Maison des Sciences de l'Homme  
Paris-Nord (Saint-Denis)

## OUVERTURE PAR LES PARTENAIRES DE L'ESPACE COLLABORATIF

- Marion Carrel, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Lille et co-directrice du GIS<sup>1</sup> "Démocratie et Participation" souhaite la bienvenue aux participants. Au nom de la MSH<sup>2</sup> Paris Nord dont la directrice n'a pu être présente, elle précise que cet établissement est géré par le CNRS, l'Université Paris 13 et l'Université Paris 8. Il soutient des recherches et organise des rencontres. Il accueille en particulier un séminaire sur les recherches-actions - essentiellement sur le département de Seine Saint Denis. C'est aussi un lieu qui abrite les bureaux du GIS "Démocratie et Participation"<sup>3</sup>. Elle précise également que l'Espace collaboratif pour le développement des recherches participatives en croisement des savoirs avec les personnes en situation de pauvreté est porté conjointement par ATD Quart monde, le Cnam et le CNRS.
- Stéphane Lefebvre, Professeur des universités, Adjoint de l'administrateur général en charge de la recherche au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), présente le Cnam. Il précise qu'il s'agit d'un organisme de recherche et de formation professionnelle qui accueille des personnes au profil atypique, qui n'ont pas suivi un parcours académique conventionnel. Il mentionne la convention signée entre le Cnam, le CNRS, et ATD Quart Monde, permettant de formaliser et pérenniser l'Espace collaboratif, et espère que les différents laboratoires du Cnam s'impliqueront dans les futures journées.
- Marcel Jaeger, professeur émérite au Cnam, ancien titulaire de la chaire de Travail social et d'intervention sociale, indique que cette aventure commune a commencé en mai 2015, lorsque Patrick Brun et Claude Ferrand d'ATD Quart Monde avaient pris contact avec le Cnam. Le « séminaire sur l'épistémologie des démarches participatives et en croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté » a alors été mis en place, afin de faire entendre la parole des personnes en situation de pauvreté et précarité et que ces dernières puissent contribuer à la production des connaissances.
- Marion Carrel reprend la parole afin d'explicitier les objectifs de cette deuxième journée plénière de l'Espace collaboratif : à partir de présentations de recherches participatives en Croisement des savoirs, aujourd'hui celle de Capdroits, il s'agit de discuter des méthodologies et des enjeux épistémologiques et éthiques des recherches participatives, et d'expérimenter, sur un temps réduit, la démarche de croisement des savoirs telle qu'initiée et portée par ATD. Il s'agit plus particulièrement de mettre en pratique le travail en groupes de pairs (chercheurs, professionnels praticiens et personnes en situation de pauvreté) puis le croisement des travaux produits. Elle précise qu'aujourd'hui, les personnes en situation de pauvreté sont des membres d'ATD et du Centre social 3 cités de Poitiers. Elle réfère le principe des groupes de pairs aux safe spaces, "espaces de sécurité" qui permettent de constituer un savoir collectif autonome, dans la lignée des épistémologies féministes, à partir du partage du vécu. C'est une méthode pour organiser le travail, l'alternance entre temps en groupes de pairs et temps en plénières, que nous allons vivre. Elle permet d'assurer l'égalité de la parole de chaque groupe.

Elle ajoute que des articles, ou ouvrages, ou colloques pourront être produits collectivement, mais qu'il est demandé en particulier aux chercheurs de ne pas utiliser les matériaux de la journée pour des productions individuelles.

Elle précise que les différents groupes de pairs se sont réunis en amont de la journée, pour préparer les prochaines journées de l'Espace collaboratif.

Enfin, elle indique que les organisateurs de la journée ont tenu au maximum compte des critiques et remarques émises lors de la première journée de juin 2018.

---

<sup>1</sup> Groupement d'Intérêt Scientifique

<sup>2</sup> Maison des Sciences de l'Homme

<sup>3</sup> <https://www.participation-et-democratie.fr>

- Suzanne Rosenberg, alliée d'ATD Quart Monde, synthétise les éléments qui sont remontés des groupes de pairs :
  - le groupe des personnes en situation de pauvreté a émis le souhait d'une salle en propre et surtout de disposer de plus de temps ;
  - le groupe des praticiens s'est demandé à quoi servaient les praticiens par rapport aux chercheurs, quel était leur rôle spécifique ;
  - le groupe des chercheurs a questionné la méthode des groupes de pairs, en manifestant l'envie de discuter davantage avec les plus exclus, et d'avoir un temps plus long de croisement des savoirs.

Pour répondre à ces différentes remarques, elle rappelle que l'un des fondements du Croisement des savoirs c'est qu'il existe trois types de savoirs complémentaires pour changer la société : il y a le savoir savant-scientifique porté par les universitaires ; le savoir des praticiens qu'ATD appelle le savoir pratique ; le savoir d'expérience des plus exclus. Elle indique que le Croisement des savoirs repose sur le fait que lorsqu'on se met tous autour de la table en considérant qu'on est à égalité, les plus exclus, ceux qui se sentent discriminés, n'osent pas prendre librement la parole en nom propre, en particulier quand des points sensibles émergent. Les groupes de pairs servent donc à leur permettre de construire librement leur parole collective et d'éviter le phénomène d'autocensure. Enfin, elle précise que le savoir expérientiel, ce n'est pas du témoignage, c'est du savoir co-construit collectivement en groupe.

## **DEROULEMENT**

- Suzanne Rosenberg présente le programme de la journée :
  - Travail sur les différences de représentations entre les groupes de pairs
  - Intervention des membres de Capdroits pour la présentation de leur recherche
  - Déjeuner
  - Travaux en groupes de pairs sur la recherche présentée (Capdroits) : objectifs et méthode
  - En plénière, croisement de ces travaux

### **Méthode suivie au cours de la matinée**

Les participants sont répartis en groupes de pairs : 2 groupes de chercheurs, 2 groupes de praticiens, 1 groupe de militants contre la misère.

1. En groupe de pairs :
  - a. travail sur les représentations du mot "collaborer" à partir de photos (choix individuel puis accord sur la photo qui représente au mieux l'avis du groupe) ;
  - b. préparation d'une présentation aux autres groupes, commentaires sur la raison du choix de la photo.
2. En plénière : présentation des productions en groupes de pairs
3. En groupes de pairs : réflexion sur les productions comparées
4. En plénière : exposé du point de vue de chaque groupe de pairs sur les productions comparées
5. Ecriture d'un principe que chaque groupe de pairs peut tirer de l'exercice
6. Exposé de Capdroits

## Représentation du mot "Collaborer"

- par le groupe de militants



- Marie-Stéphanie BOULESTIER & Mahamoud MVECHIZI, Centre socio culturel 3 cités à Poitiers
- Marc COUILLARD, ATD Belgique
- Doris MARY, ATD Lyon
- Lucienne SOULIER, ATD Dijon
- Maria THERON, ATD Reims



Est-ce qu'on sait qu'on collabore, nous les personnes en difficulté, est-ce qu'on nous prend au sérieux ?

Est-ce qu'on existe en tant que personnes ? On est trop souvent des personnes invisibles, tout en étant présent.e.s.

- par le groupe de praticiens 2



- Jérôme DELFORTRIE, chef de service maison d'enfants, formateur travail social et doctorant
- Clotilde GRANADO, formatrice au GRETA, secrétariat département école à ATD Quart Monde
- Aude LAPPRAND, Déléguée générale association Sciences citoyenne
- Laurence MARI, Formatrice en intervention sociale, ETSR lycée Rabelais, Paris
- Emmanuelle MURCIER, fondatrice et animatrice des Universités populaires de parent
- Maud RIEFFEL, Cadre pédagogique, IRTS Champagne-Ardenne



C'est quelque chose de créatif, de vital, de collectif et de dynamique. C'est réussir quelque chose ensemble en prenant en compte que chacun.e y apporte sa propre contribution, dans la vigilance et la reconnaissance de l'égalité de dignité de chacun.e.

- par le groupe de chercheurs 1



- Thomas BOYER-KASSEM, Université de Poitiers
- Elisabetta BUCOLO, Cnam, LISE
- Agnès DARRIPE, Université Catholique de Lille
- Florence DAZET, EHESS
- Blandine DESTREMAU, CNRS Iris/EHESS



Nous voyons dans cette image un collectif qui a été choisi en vue d'un projet commun et créatif. Les membres de ce collectif semblent à égalité et surtout sans contraintes, ils ont choisi d'être ensemble. On comprend que la collaboration est potentielle et on espère qu'elle soit bienveillante. On imagine qu'ils vont collaborer ensemble pour un projet créatif à venir (ce n'est pas visible sur la photo mais on l'imagine).

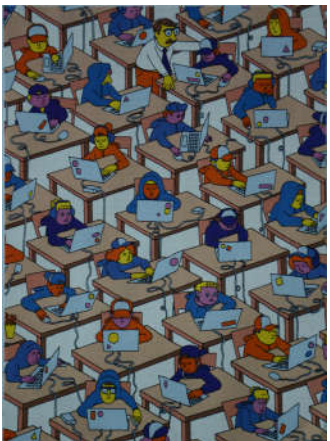
- par le groupe de praticiens 1



- Charlotte DOUBOVETZKY, Responsable du relais Ozanam de Voiron
- Anouk GRAYON, Conseil en développement social des territoires, ingénierie sociale, Nantes
- Thierry GUÉRIN, responsable de la mobilisation citoyenne, Secours Catholique
- Marguerite KAMARA, Conseillère technique direction enfance famille, CD Côtes d'Armor
- Gwenaëlle PROSPER, assistante sociale CHUrgence Ivry, SAMU social de Paris
- Megane REGINAL, travailleuse sociale CHUrgence Paris, association Aurore

C'est un groupe de personnes qui cheminent ensemble vers un but commun. On est dans l'idée processus. C'est un objectif vers lequel on va. Parfois il y a des choses un peu idéalistes, en même temps, il faut garder cette idée là pour tenir l'objectif d'avancer ensemble. Ça se construit, ce n'est pas forcément quelque chose de naturel, cela demande beaucoup d'efforts. Il peut y avoir des conflits, des rapports de pouvoir, il faut mettre en place des stratégies. C'est un processus qui demande du temps. Cela renvoie à la question de la gouvernance. Une diversité qu'il faut mélanger pour collaborer.

- par le groupe de chercheurs 2



- Patrick BRUNETEAU, CNRS, Université Paris 1
- Agnès DEBOULET, Université Paris 8
- Anne PETIAU, CERA, LISE
- Alex ROY, ENTPE
- Vanessa STETTINGER, Université de Lille

Etre collabo ou collaborer ? pour quelles finalités ?

Certains insistaient sur le côté positif, d'autres sur le côté plus négatif : collaborer mais pour qui ? Il y a des hiérarchies, est-ce qu'on va collaborer avec tout le monde ?

La photo représente des gens qui a priori ne sont pas dans la collaboration. Ils sont censés vouloir travailler tous ensemble, mais chacun est devant son ordinateur, cela montre l'ambiguïté.

## **Ce qui étonne, frappe, chaque groupe face à ces 5 productions**

- Groupe praticiens 1 :
  - Ce qui nous a touchés, c'est la photo avec les masques, ça nous fait penser à la violence institutionnelle. Qui est le « on » dans le « est ce qu'on sait qu'on collabore » ? Est-ce le « on » de ceux qui ont écrit la phrase ou le « on » désigne ceux d'en face ?
  - Par rapport au terme « collabo », ça nous a traversé mais on n'a pas voulu le dire ; ça renvoie à la peur d'instrumentaliser les gens, de les amener là où on veut aller sans les amener à s'exprimer vraiment, nous on a cette peur là.
  - Pour la phrase des chercheurs 1 « on est dans une égalité sans contraintes », ça nous donnait l'impression que c'était « cuicui les petits oiseaux », par rapport à la phrase des militants, ces mondes que l'on pense ensemble quand ils se croisent, mais ils ne se rencontrent pas vraiment.
- Groupe praticiens 2 :
  - On a tiqué aussi sur le mot collabo, on aurait préféré parler de coopération.
  - Ce qui nous a frappé, c'est la question de l'égalité dans les rapports de pouvoirs dans la photo du groupe des chercheurs 1.
  - On a l'impression que du côté des chercheurs et des praticiens, on organise la collaboration, et que les militants, eux, vivent la collaboration, d'où l'intérêt du Croisement des savoirs.
- Groupe militants :
  - Pour nous, en voyant les affiches, on se dit la collaboration c'est un rêve mais avec beaucoup de conditions.
  - On a tiqué sur le mot « égalité » dans le commentaire de l'affiche des chercheurs 1, on sait très bien qu'on ne sera jamais à égalité, on préfère le mot « complémentaire », même si ça ne veut pas dire la même chose, c'est mieux pour nous de dire qu'on peut apporter des choses différentes.
  - Par rapport au mot « collabo », on en a parlé avant de choisir la photo. On s'est censurés, on peut pas dire ça car ça nous rappelle tellement de choses que, comme on n'a pas les mots pour le dire, on risque d'être violents. On s'est dit qu'on ne pouvait pas le dire pour ne blesser personne.
- Groupe chercheurs 1 :
  - Le commentaire de notre groupe est plus une description de l'image qu'un point de vue, on n'a pas voulu dire "collaborer c'est être à égalité".
  - Ce qui nous a interrogé, c'est que, pour tout le monde, le mot "collaborer" renvoie à plusieurs questions : comment on le fait, avec qui et pourquoi faire ?
  - Questions au groupe des militants : qui est derrière le « on » ? Dans le processus de collaboration, est-ce que les militants parlent de collaborer entre eux, avec les travailleurs sociaux, ou avec la société en général ?
  - De même pour les praticiens, est-ce que la collaboration est difficile entre professionnels ou avec la hiérarchie ou avec les personnes en situation de pauvreté ?
- Groupe chercheurs 2 :
  - Pour nous, chacun paraît assez bien dans son rôle, des chercheurs qui questionnent, des praticiens qui sont dans une posture de construction et d'action, des militants dans une posture de dénonciation et de critique d'une réalité vécue.
  - La photo des militants recoupe nos réflexions sur la question de l'ambivalence de la collaboration : il y a des effets positifs mais pas forcément.
  - Nous aussi on remarque cette affirmation de la collaboration comme valeur positive en soi, comme une norme, comme quelque chose qu'on doit faire.

## Présentation de la recherche Capdroits

- Méthode pour cette présentation
  - Exposé interrompu toutes les 10 minutes ou après chaque intervention pour faire le point en groupes de pairs, voir si la même chose a été comprise ;
  - Lever la main pour tout mot qui n'est pas compris.
- Intervenants du programme Capdroits
  - Arnaud BEAL, enseignant-chercheur en psychologie sociale, Ecole des Psychologues Praticiens (le matin seulement)
  - Nacerdine BEZGHICHE, représentant des usagers dans un CHRS, usager-chercheur spécialiste de la curatelle
  - Benoit EYRAUD, enseignant chercheur, Université Lyon 2, CEMS-IMM
  - Colette LIZIARD, personne vulnérable, engagée Capdroits (l'après-midi seulement)
  - Valérie LEMARD, vice-présidente de l'association Esqui, usagère-chercheuse
  - Jacques LEQUIEN, travailleur en ESAT, usager-chercheur
  - Bernard MEILE, vice-président d'Advocacy, usager-chercheur
  - Isabel PERRIOT-COMTE, mandataire judiciaire à la protection des majeurs, chercheuse
  - Mouna ROMDHANI, psycho-gériatre, APHP, chercheuse
- Benoit Eyraud présente les facilitateurs-chercheurs qui se sont impliqués dans le programme et évoque les participants qui ont contribué à l'élaboration d'un savoir collectif.
- Il souligne que la démarche est issue des débats suscités par la convention de l'ONU et de son article 12 sur les droits des personnes handicapées : L'article 12, déclare que la capacité juridique ne peut pas être restreinte en raison d'un handicap. Concrètement, on ne peut pas restreindre la capacité d'un majeur à travers des mesures de tutelle, de curatelle ou de soins sans consentement. Ce qui revient à supprimer ces mesures. Certains parmi nous qui sommes concernés par ces mesures de protection, ont été très surpris par cette position. On a voulu y réfléchir collectivement, certains ne sont pas d'accord avec cette position, d'autres sont plus partagés, l'idée est de croiser les points de vue mais ce n'est pas facile car on n'a pas l'habitude d'entendre les personnes concernées par les mesures de tutelle et curatelle dans l'espace public.
- Il explique les trois objectifs de la démarche Capdroits :
  - Croiser les points de vue, ce qui implique d'accompagner les personnes concernées pour transformer leur expérience en expertise
  - Aider à la réception de ces points de vue, ce qui implique de construire des scènes et forums pour publiciser ce croisement des savoirs dans des espaces citoyens ou scientifiques
  - Produire de la connaissance, des éclairages scientifiques sur l'expérience des mesures de contrainte légale, de capacité à décider.

Il explique que le partage des expériences de vulnérabilité, de difficultés d'expériences de l'exercice des droits, a été effectué dans 11 groupes locaux (à Marseille, Paris, Lyon, Bordeaux) avec des personnes ayant différents types de difficulté (Alzheimer, handicap intellectuel, grande précarité, handicap psychosocial, polyhandicap par exemple une personne sourde et aveugle, etc.). Chaque groupe de 5 personnes était encadré par un trinôme (usager-chercheur, chercheur académique et professionnel-chercheur), et commençait par la même question : « est-ce que vous pouvez nous raconter une situation, un petit bout d'histoire de vie où vous avez été en difficulté dans l'exercice de vos droits, soit que nous n'ayez pas été assez accompagnés, soit que vous ayez été trop accompagnés ? »

- Valérie Lemard intervient pour expliquer qu'il s'agissait de croiser les regards et les compétences. L'enjeu de la démarche a été de découvrir avec ces personnes concernées les conditions leur permettant de réfléchir, d'exprimer, d'analyser, partager des constats voire des solutions. Ces analyses ont ensuite été mises en discussion dans des événements publics avec des professionnels, des proches, des tiers. Elles ont conduit à des productions : mise en ligne sur le blog confcap-Capdroits, réalisation de diaporamas et mises en images et en son, le Manifeste " toutes et tous vulnérables, toutes et tous capables" paru dans le journal Libération avec une version en "français utile", un livret de plaidoyers (constats partagés sur les atteintes aux droits fondamentaux, impact des contraintes légales sur les parcours de vie, besoins de soutien des proches, suggestions communes) ainsi que des participations à des colloques. Ces différentes

productions ont toujours été signées par diverses personnes impliquées dans la démarche au double titre de leur expérience et de leur expertise. Elle précise que leur conception de la mise en œuvre de la participation à l'espace public implique une reconnaissance des formes de présence avant d'exiger des compétences d'échanges purs et simples d'arguments.

- Projection d'images produites dans ce cadre, avec des paroles de personnes hospitalisées en milieu psychiatrique, notamment à propos de traitements médicamenteux. Il est souligné que ce diaporama a été accusé de créer des tensions et des conflits entre usagers en situation de handicap, professionnels et partenaires, qu'il a suscité des débats et des crispations.
- Bernard Meile poursuit la lecture du document préparé en commun. [...] "Le fait de définir cette démarche comme de la recherche s'est imposée pour les acteurs participant à la démarche. On a pris conscience que ce terme de recherche n'est pas l'apanage des chercheurs académiques de la recherche. Etre chercheur, c'est prendre de la distance par rapport aux réponses quotidiennes évidentes ou aux rapports interpersonnels routiniers, ce n'est pas réservé aux experts." L'expression des personnes en situation de handicap n'est alors pas considérée comme du témoignage mais comme de l'élaboration de savoirs. La reconnaissance sociale et institutionnelle de cette affirmation est importante, notamment par le portage de la démarche par le CNRS et la CNSA. Mais les conceptions de la recherche ne sont pas unanimes. On parle de pluralité de la science et non pas d'objectivité. Pour certains d'entre nous, il ne peut pas y avoir de neutralité dans la recherche, qui doit être impliquée et qui armer les militants ; pour d'autres, la recherche doit viser l'objectivité et ne pas se fonder seulement sur les expériences personnelles. Pour les professionnels, la séparation est très stricte entre une démarche citoyenne et une intervention au titre de sa profession. Il nous a semblé important que la recherche laisse tout le monde parler et mettre en forme ce dont chacun a connaissance à l'égard des autres.
- Isabel Perriot-Comte introduit : « Le deuxième enjeu de la recherche, c'est la juste répartition des tâches et des rétributions dans la production de connaissances ». Elle s'adresse à Jacques Lequien, qui a fait partie d'un trinôme sur Lille :
  - "Comment tu as trouvé la répartition des tâches entre les personnes au sein du trinôme ?"
  - "Les deux écrivaient et prenaient le temps, moi je faisais plus le côté paroles au groupe, parce que je ne sais pas lire et écrire, et du côté du temps, ce n'est pas mon truc non plus.
  - As-tu trouvé que la répartition était égalitaire ?
  - Non, parce qu'automatiquement ils faisaient le plus gros, l'écriture et tout, et moi je prenais le reste, je citais les paroles des personnes.
  - Est-ce que cela a posé un souci dans le groupe ?
  - Pas du tout.
  - Comment vous êtes-vous réparti les tâches, vous en avez discuté ?
  - Oui, on fait des points ensemble, avant et après le groupe, on fait des réunions, on parle à trois, sur ce qui était bien, ce qui n'était pas bien, comme cela on a pu reprendre des choses pour la deuxième fois.
  - Et pour la rétribution ? dans les groupes, certains étaient payés parce que c'était leur travail et il y en a qui n'étaient pas payés. Est-ce que cela posait des soucis ?
  - Pas du tout. Moi j'avais le salaire de mon travail. Je fais cela non pas pour les sous mais pour faire connaître le handicap mental.
  - Et avec les chercheurs, est-ce que c'était simple de parler avec eux ?
  - Non, les chercheurs, il faut mettre des gants avec eux. J'ai coupé souvent la parole des chercheurs parce qu'on ne comprenait rien. Il faut qu'ils fassent des efforts. Nous a du mal à comprendre. Benoit Eyraud, il a fait beaucoup d'efforts de ce côté là. Au début, on ne comprenait rien non plus.
  - Avez-vous eu l'impression d'être libre de participer, d'être libre de vous arrêter ? Ou avez-vous plutôt l'impression d'être là parce qu'on vous l'a demandé.
  - Au début, tu prends tes dates à Paris, mais ça ne veut rien dire. Après, c'est à toi de voir si tu restes ou pas. Moi ça m'a plu, alors je suis resté.
- Valérie Lemard parle du "risque de réassignation". "A quel titre intervenons-nous ? Est-ce que cela a du sens d'intervenir alors qu'on est malade, du moins en arrêt maladie. Le risque d'instrumentalisation a été repris par des co-chercheurs - instrumentaliser, c'est être manipulé. Y a-t-il un sentiment plus général de manipulation sociale ? La cohabitation à l'intérieur des trinômes a soulevé aussi des questions très



concrètes de coproduction et d'échanges : est-ce que c'est aux professionnels d'assurer le travail d'accompagnement alors qu'ils sont aussi engagés dans une production de connaissances ? Comment travaille-t-on ensemble ? Peut-on par exemple envoyer un texto à toute heure du jour ou de la nuit ? Jusqu'à quel point peut-on choisir ou se faire imposer des collègues de travail dans la démarche ? On a pu faire émerger des cadres : est-ce que je continue ? est-ce que j'arrête ? est-ce que je modifie mon engagement ? La discussion collective de ces enjeux a parfois été possible, parfois été difficile. Elle implique de se confronter à ces diversités des rôles et des langues de chaque contributeur.

- Mouna Romdhani : "la réception des savoirs et la mise en dialogue". Le projet de Capdroits a fait réémerger la question de la place réservée aux expertises profanes.
- A la question posée sur ce que veut dire expertise profane, Jacques Lequien ajoute : comme moi je fais ; je suis un handicapé mental, j'arrive à faire des trucs avec eux, même si je ne suis pas expert, j'arrive à les aider, par exemple pour le livre qu'on a fait.
- Mouna Romdhani reprend : Un enjeu de la démarche était de permettre d'accompagner une transformation de l'expérience en expertise et de permettre une reconnaissance de cette expertise, et non une récupération par les intellectuels. La hiérarchisation sociale conduit à valoriser le savoir des experts et à rendre anecdotiques les expériences, les réduisant souvent à l'état de témoignages ou à faire des experts les seuls interprètes légitimes des expériences. Essai dans le cadre du projet de proposer des formats qui réduisent la hiérarchie. On a quand même produit des "disqualifications douces" qui sont violentes pour ceux qui les subissent. Parfois les participants au projet ne parviennent pas à exprimer leur expertise sur la même scène que les professionnels concernés. Les mises en forum - temps dans l'espace public où chaque participant peut parler avec le public<sup>4</sup>, en faisant par exemple des tables rondes, par exemple, ici, on est en forum - permettent de combattre ces disqualifications douces : elles ouvrent un espace de dialogue. On essaie que chaque parole ait le même poids, la même valeur, dans le débat. On a cherché à développer une expertise collective qui ne soit pas récupérée à des fins exclusivement scientifiques ou militantes, en nous réappropriant l'expertise présente dans le partage d'expérience, mais en demandant aussi aux experts d'explicitier les expériences fondant leur interprétation. La mise en forme publique a été une aide à tous les points de vue. La reconnaissance par les pairs de la démarche scientifique est encore incertaine. Une revue de sciences sociales a remis en cause la scientificité de la démarche et de ses productions.
- Benoit Eyraud complète la question de l'expérience et de l'expertise : notre volonté de symétrisation s'est concrétisée comme suit. On a posé la même question sur l'exercice des droits à des professionnels, ou à des professeurs de droit, à des médecins, des gériatres, ... Tout le monde avait la même question pour que le dialogue soit possible. Chacun en répondant explique d'où il tire son expertise, par exemple : d'un côté j'ai vécu dans mon histoire un moment de vulnérabilité, de l'autre, je suis médecin. On a essayé de dire quelle expérience fonde l'expertise de chacun. Quelle que soit la situation dans laquelle on se trouve, on a à la fois un savoir d'expérience et un savoir d'expertise, qu'on soit usager, médecin ou professionnel.
- Arnaud Beal : Un dernier enjeu concerne un questionnement éthique sur la démarche. La reproduction inévitable d'injustices dans ce type de démarche est-elle compensée par les effets de la démarche ? Quelques éléments de réflexion et de repérage des effets. Est-ce que la démarche a pu apporter des bénéfices aux participants ? Plusieurs personnes ont pris des décisions relatives à l'exercice de leurs droits : certains ont demandé des mesures de protection, d'autres ont contesté la mesure dont ils faisaient l'objet. En tant que professionnels, certains ont pris conscience qu'ils pouvaient faire confiance aux personnes accompagnées, plutôt que de définir leur intérêt et de décider à leur place. Des chercheurs académiques ont pris conscience de leur position de pouvoir et des risques qui en découlent. Les informations partagées par les participants ont permis de mieux appréhender les enjeux liés à la prise de décision. Des personnes ont appris à demander des "hospitalisations libres" lorsqu'elles en avaient besoin, et à en négocier le cadre, alors qu'elles avaient toujours jusque là été hospitalisées sous contrainte. Des personnes ont demandé à être accompagnées vers des services d'aide aux victimes pour dénoncer des abus. Des personnes qui le refusaient jusque là ont demandé une mesure de protection des biens ou demandé et obtenu des changements négociés dans sa mise en œuvre. Une participante a demandé à ne plus avoir de tutelle parentale. Certains sont passés de l'acceptation ou de l'impuissance à

---

<sup>4</sup> qui peut être constitué de travailleurs sociaux, de juges, de membres de l'Assemblée nationale, de pairs...

une forme de collaboration due à un pouvoir d'agir produit par leur participation à ce programme. Leur vision a changé pendant cette démarche. La participation à ce projet a aussi permis un temps de respiration à plusieurs participants. A-t-elle eu des effets néfastes ? Certains professionnels ont pu se sentir fragilisés dans leur emploi. Des personnes concernées ont eu l'impression de subir des doubles peines. Il y a également eu des malentendus, d'épreuves, de duretés, des refus des limites de l'acceptable pour certains. Des conflits ont émergé entre des participants, à cause de codes, de langages, différents dans la réalisation d'un travail professionnel, à cause des frontières poreuses entre implications citoyennes, implications professionnelles et implications personnelles. Des conflits ont pu se manifester lors des forums, au moment de chercher à vouloir défendre une vision collective, à promouvoir un consensus, comme au moment de l'écriture du Manifeste ou du Livret de plaidoyers où étaient en tension la promotion de l'autonomie et le besoin de protection. Les conflits ne se sont pas toujours exprimés par des mots. Ils ont parfois fait s'arrêter le travail des groupes. D'autres fois, ils ont provoqué des ruptures entre des participants.

- Valérie Lemard conclut que, pour les usagers-chercheurs, cette démarche a apporté une expérience de prise de paroles, de légitimation, révélant des compétences et de l'expertise. Cela a provoqué une mise à distance, recul par rapport à notre handicap. En ce qui me concerne par exemple, de par mon passé de militante associative, j'avais quelque peu des ornières et restais avec le regard unilatéral des personnes en situation de handicap. La participation à une démarche de recherche permet de ne pas se coller à son malaise, de ne pas être dans la panique. Se laisser questionner par la convention de l'ONU et nous inclure dans cette démarche, c'est sortir du ghetto de la santé mentale et du handicap.
- Isabel Perriot-Comte conclut que, pour les professionnels, en particulier pour elle, il y a eu conscience d'une autre relation à l'autre, de construire une autre façon de travailler, de savoir que c'était important de prendre en compte la parole de l'autre dans la prise de décision, que c'était aussi important de se laisser bousculer dans ses a priori et dans ses représentations. C'était une autre façon de travailler, c'est peut-être aussi une meilleure façon de travailler. Oui il y a eu des prix à payer : certains ont découvert des fragilités, il y a eu des conflits avec la hiérarchie ou avec les collègues, il y a eu des résistances. Mais au quotidien, cette dynamique a fait naître une liberté qui peut amener des gens vers l'autonomie.

### Méthode suivie au cours de l'après-midi

- 1. En groupes de pairs, auxquels se rajoutent les pairs du programme Capdroits, travaux sur la recherche présentée :
  - a) Demandes de précisions aux pairs de Capdroits
  - b) Réflexions, discussions et production d'une affiche sur les objectifs de Capdroits, à partir de questionnements figurant dans le dossier de chaque participant
  - c) Réflexions, discussions et production d'une affiche sur les modalités de Capdroits, à partir de questionnements figurant dans le dossier de chaque participant
  - d) Réflexions pour nourrir une prochaine rencontre
- 2. En plénière, chaque groupe présente son travail sur les objectifs de Capdroits
  - a) En groupe de pairs : réflexions sur les productions comparées
  - b) En plénière : exposé du point de vue de chaque groupe de pairs sur les productions comparées
  - c) En plénière : Capdroits réagit
- 3. En plénière, chaque groupe présente son travail sur les modalités de Capdroits
  - a) En groupe de pairs : réflexions sur les productions comparées
  - b) En plénière : exposé du point de vue de chaque groupe de pairs sur les productions comparées
  - c) En plénière : Capdroits réagit.
- 4. Un ou deux principes à tirer de la journée, en prenant en compte le principe déjà écrit le matin
  - a. En groupes de pairs, relecture du principe écrit le matin et écriture d'un ou deux principes tirés de la journée
  - b. En plénière, lecture et affichage des principes
- 5. En groupes de pairs, écriture de quelques réactions à chaud

### Présentation des travaux en groupes de pairs sur les objectifs de la recherche de Capdroits

- par le groupe de chercheurs 2  
Nous, petit groupe rebelle, on a eu du mal avec les objectifs. On a préféré le champ des intentions : ce qui ressortait, c'était la portée politique qui visait un changement social, notamment du point de vue législatif. Une autre intention de la démarche, c'est de faire de la recherche autrement : c'est certes de la recherche-action mais surtout de l'action-recherche. Ce qu'on a compris c'est qu'il y a une action d'abord et que la recherche venait soutenir cette envie de changement.  
Mais on s'est demandé de quelle façon vous avez été entendus au niveau politique et au niveau de la recherche, des pratiques professionnelles. Quel genre de reconnaissance avez-vous obtenu ?
- par le groupe de chercheurs 1  
Pour nous, le but de la démarche Capdroits c'est :
  - accompagner l'expérience pour qu'elle soit reconnue comme de l'expertise ;
  - aider à la réception de cette expertise dans l'espace public, s'engager dans une action d'interpellation et de plaidoyer ;
  - produire autrement de la connaissance.En ce qui concerne les objectifs de la part des trois composantes des chercheurs Capdroits
  - pour les **chercheurs usagers**, c'est de faire connaître et reconnaître leur situation et leur savoir ;
  - pour les **chercheurs-professionnels**, l'objectif n'est pas clair, on s'est demandé s'il n'y avait pas une tension entre faire changer la relation d'aide d'un côté et craindre qu'elle ne change trop de l'autre,
  - pour les **chercheurs académiques**, l'objectif est de produire de la connaissance d'une autre façon et de s'engager.
- par le groupe de militants  
Dans les objectifs de Capdroits, pour les **personnes en situation de handicap**, le but c'est
  - de faire respecter la loi, leurs choix
  - de faire découvrir qu'ils ont des droits,
  - de produire une connaissance par rapport à leur situation de vulnérabilité ;

C'est aussi de faire changer le regard vis-à-vis des personnes en situation de vulnérabilité, parce qu'ils ont montré qu'ils étaient capables d'apporter une connaissance et de réfléchir avec les chercheurs et les professionnels.

Pour les **praticiens**, l'objectif c'est :

- de changer leurs regards et manières de travailler,
- de donner plus la parole aux personnes en situation de vulnérabilité.

Et pour les **chercheurs académiques**, « on n'a pas trouvé d'objectif mis en avant. »

- par le groupe de praticiens 1

Les objectifs de la démarche Capdroits c'est, pour les trois composantes :

- faire connaître l'article 12, tout en réfléchissant à sa pertinence du point de vue des 3 composantes des chercheurs ; se doter de moyens pour aller chercher l'expression et les conditions d'un débat autour de cet article
- produire de la connaissance à partir de savoirs expérientiels pour faire évoluer les pratiques professionnelles et la législation
- s'approprier les savoirs par les personnes concernées
- créer des espaces de débat
- développer le pouvoir d'agir des personnes concernées.

Pour les **chercheurs-usagers** c'est

- faire entendre sa voix,
- accéder à ses droits et les revendiquer
- revendiquer la dignité,
- contribuer à la réflexion.

Pour les **chercheurs-praticiens** c'est

- permettre une parole la plus large possible et la construction de la connaissance

Pour les **chercheurs académiques** c'est

- avoir des données pour étudier la faisabilité de l'article 12
- co-construire une démarche innovante
- permettre une permettre la plus large possible afin de la construire de la connaissance.

- par le groupe de praticiens 2

Nous n'avons pas repris les objectifs énoncés par Capdroits, nous avons rajouté : favoriser la liberté d'expression de tous, rompre l'isolement des trois composantes de chercheurs, viser une transformation sociale, faire évoluer les pratiques des chercheurs et des professionnels, et aussi les politiques sociales. L'objectif n'est pas seulement de construire de la connaissance mais aussi de laisser place à la créativité, avec souplesse. La démarche vise aussi à réaffirmer les droits fondamentaux des personnes, à ramener de l'humanité et à rééquilibrer les relations, de donner à chacun le moyen de transformer les choses.

## Ce qui étonne, frappe, chaque groupe face à ces 5 productions

### • **Groupe chercheurs 1**

On a été étonnés que du point de vue des militants aucun objectif ne nous ait été donné à nous, les chercheurs. (Réponse des militants : « on n'a pas eu le temps, on vous a oubliés ! ») Du point de vue des praticiens 2, on nous prête des objectifs pratiques d'obtenir des données, mais pourquoi est-ce qu'on ne nous prête pas une dimension d'engagement politique dans la recherche ? »

### • **Groupe militants**

Pour nous, c'est important de parler de la portée politique de l'action, c'est important de dire que ça permet de reprendre confiance en soi pour les personnes concernées, c'est aussi important que les personnes concernées connaissent les droits et les démarches.

On a été choqués par le mot « usager », ça a une connotation négative. On avait interrogé des militants sur ce mot, tous ont dit que ça évoque « les eaux usées qu'on jette », sitôt qu'on utilise le mot « usager » devant, ça nous repousse.

### • **Groupes praticiens 1**

Nous ce qu'on a noté, c'est la présence pêle-mêle d'objectifs collectifs et individuels.

On a été étonnés par le groupe de chercheurs rebelles (chercheurs 2), peu conforme à ce qu'on imagine d'une production de chercheurs : ils sont passés de "objectifs" à "intentions".

On remarque beaucoup de similitudes entre les travaux des groupes, mais de vraies différences entre les portes d'entrée : seuls nous les praticiens avons plus fait référence à l'article 12.

### • **Groupes praticiens 2**

La visée de transformation sociale est présente dans les différents groupes. On a constaté que les militants se sont centrés sur la question de l'accès aux droits et les praticiens davantage sur la question de la transformation sociale. Enfin la dimension du regard des uns sur les autres apparaît comme très présente aussi au sein des différents groupes.

### • **Groupe chercheurs 2**

Nous on a eu un peu de mal. Ce qui nous a questionné, c'est l'invisibilité des chercheurs dans la présentation des militants. Mais il est vrai que notre présentation n'était pas très claire. Notre travail de chercheur n'est pas que de l'analyse de discours mais aussi dans le fait de passer du temps avec les enquêtés, de les accompagner, de partager des bouts de vie avec eux.

On s'est demandé si notre façon de percevoir les différents groupes est liée à la temporalité de la recherche : est-ce que ce sont les chercheurs qui ont commencé et qui sont ensuite allés chercher les autres participants ?

### • **Réaction de Capdroits**

Sur la question de l'emploi du terme "usager", Bernard Meile, "pilier d'Advocacy France" le revendique : c'est le décret du Ministère qui implique qu'il s'agisse d'une "association d'usagers" ; même s'il s'agit de personnes sur qui on fait des traitements ! Jacques Lequien ajoute que "handicapé", cela renvoie à des choses trop différentes, mais toujours avec une étiquette, alors que « usager » est plus neutre, on parle bien d'usagers des autobus ! A Capdroits, Benoit Eyraud ne nous dit pas quoi faire, il sait qu'il ne peut pas écrire des choses que je n'ai pas dites. Même si on est accompagnés, on est capable de comprendre et de travailler ensemble. Mais je ne suis pas capable de participer à un groupe sans être accompagné.

Sur la question "est-ce que vous avez été entendus ?", Bernard Meile précise que, membres d'associations de solidarité, nous cherchons à ce que les droits proclamés de façon formelle soient soutenus dans la pratique. C'est parfois décevant. Pour le programme Capdroits, trois militants confirmés se sont mobilisés dans le comité français des personnes handicapées pour interpellier les autorités européennes. Dans les institutions sociales, on se heurte au fait que certains établissements considèrent que les personnes en difficulté n'ont pas à participer et sont par définition incapables de s'intéresser à l'intérêt collectif. Mais un rapport a pu être présenté à l'Assemblée nationale. Benoit Eyraud ajoute que, si les personnes en tutelle ont pu garder leur droit de vote, c'est dû à une mobilisation importante dans laquelle le programme Capdroits a pris sa part. Par contre, pour les soins sans consentement, ce que nous avons pu faire remonter est resté sans effet.

Jacques Lequien assure que tout ce qui est dans les productions écrites comme le livret vient de *nos paroles*, c'est ce qu'on a dit et comme on l'a dit.

## Présentation des travaux en groupes de pairs sur les modalités de la recherche de Capdroits

### • **Groupes des militants**

Les usagers-chercheurs ont-ils été rémunérés pour ce travail ? Pour nous, la première forme de reconnaissance c'est la rémunération ou la compensation.

Par rapport à la mobilisation, certains d'entre vous sont-ils désignés d'office pour participer ? Etiez-vous au courant de ce à quoi vous alliez participer ?

Une question par rapport à l'anonymat : est-ce que vous avez bénéficié d'une protection pour éviter de vous mettre en danger ?

Marc Couillard précise qu'il a trouvé étonnant le langage utilisé dans l'exposé du matin, qui est apparu élaboré et scientifique. Il pense que ce n'étaient pas les mots des personnes concernées.

Le groupe s'interroge sur ce que les personnes handicapées ont gagné à titre individuel et collectif : est-ce qu'il y a des personnes qui se sont senties plus diminuées après la recherche ? Est-ce que vous êtes arrivés à solliciter ceux qui sont le plus éloignés du droit ? Est-ce que la recherche a permis aux personnes handicapées d'aller à la rencontre d'autres personnes handicapées dans leur quartier, dans leur voisinage, pour les associer à la recherche ?

### • **Groupe praticiens 2**

Il s'est posé beaucoup de questions sur la méthode :

- mode de désignation des 11 trinômes (cooptation ou autre mode) ?
- ouverture à tous du groupe de chercheurs-usagers.gères ?
- quel lien entre chercheur-usager du trinôme et les chercheurs-usagers de son groupe ?
- quelles analyses communes font les 11 trinômes ?
- quels retours sont faits aux contributeurs participant aux forums ?

Benoit Eyraud précise qu'il n'y a pas de protocole pur. Au début, on travaille avec les situations, mais quand on est en forum, on utilise d'autres matériaux. L'ensemble du dispositif est complexe. On a des pages et des pages de protocole. On s'est adaptés en fonction des difficultés des groupes. On avait prévu une journée par groupe mais, dans certains groupes, au bout d'une heure, on ne se souvient plus de ce qui a été dit, donc il a fallu s'adapter. C'est très intéressant d'entendre les questions que vous vous posez.

### • **Groupe praticiens 1 :**

On a relevé que les codes et les langages sont très importants dans la méthode, même dans la restitution, les mots et phrases employés ce matin sont parfois compliqués, c'était difficile à suivre. Un autre paramètre repéré dans les modalités de mise en œuvre et qui nous semble intéressant, c'est que chaque individu arrive avec différentes casquettes, pas uniquement celle au titre de laquelle il est présent, ce qui permet de repositionner chacun comme sujet de droit à part entière c'est-à-dire comme être capable de se positionner comme pouvant faire des choix assumés.

Ce qui nous a étonné, c'est qu'on rien entendu sur les conditions préalables, notamment au travail en forum. Or, comme on l'a vu ce matin, collaborer n'est pas naturel. On s'est demandé si cela pouvait susciter de la violence.

Ce qui nous est apparu important et intéressant, c'est que cela s'inscrit dans le long terme. Cela a soulevé la question de ce qui se passe quand il n'y a pas de résultat concret. On s'est également demandé s'il y avait un accompagnement dans l'après travail de recherche, quand la dynamique s'arrête.

Valérie Lemard répond sur ce point : Maintenant le projet est moins soutenu, on se sent un peu pris de court parce que cela nous tenait, ça nous permettait de prendre du recul, il y a un temps de suspens, on ne sait pas comment cela va reprendre, perdurer, quelle forme cela va prendre, c'est dommage.

### • **Groupe chercheurs 2**

Plusieurs points ont été relevés :

- A propos de la présentation de ce matin qui contenait du jargon et des concepts, Benoit Eyraud nous a expliqué que cela semble nécessaire de faire un travail collectif sur les notions, les concepts et les grilles d'analyse, pour construire un lexique partagé qui permettra de construire du sens partagé. C'est important parce que dans un travail collaboratif en croisement des savoirs, on doit pouvoir aussi utiliser nos concepts, c'est à dire en débattre avec les personnes concernées dans le cadre de la recherche.
- Si certaines notions ont été appropriées par les personnes handicapées, c'est intéressant.

- Le trinôme de facilitateurs est une pratique intéressante : il est intéressant d'avoir un usager-chercheur comme partie-prenante de l'animation. Comment ces personnes ont-elles été sélectionnées ? Ont-elles été préparées, formées ? Quelles gratifications reçoivent-elles ? Y a-t-il eu des abandons ?
- La diffusion collective des résultats, la publication, la communication ensemble nous apparaît aussi intéressant.

#### • Groupe chercheur 1

On a relevé plusieurs choses intéressantes dans les modalités utilisées :

- L'interlocution directe au sein des trinômes entre les catégories de personnes ; nous partageons les questionnements sur la manière de la construire ;
- Le mélange des profils et le fait qu'il n'y ait pas assignation des personnes à une seule identité.
- L'effet transformateur comme le rejet ou la demande d'une tutelle ; que chacun puisse définir son propre besoin d'aide ;
- La souplesse méthodologique, le "bricolage productif" que Benoit est venu nous expliquer, l'ouverture à l'expérimentation, la remise en question.

Ce qui nous a interrogé.

- Comment on passe du récit individuel au récit collectif, même si des éléments de réponse ont déjà été apportés.
- Ce qui est fait des désaccords, par exemple lorsque tout le monde ne se reconnaît pas dans le manifeste.

#### • Réaction de Capdroits

Jacques Lequien tient à souligner que tous les mots utilisés dans l'intervention du matin sont compris non seulement par lui mais aussi par tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette intervention. Au sein de Capdroits, tout ce qui a été produit, c'est nous qui l'avons produit. Comme je ne sais pas lire, Benoit Eyraud me téléphonait pour me le lire. Tout le travail, c'est notre travail à nous, en commun.

Benoit Eyraud ajoute que cette remarque, comme quoi c'est lui qui écrirait tout, est très fréquente et très violente à recevoir, pour tous les protagonistes, parce que c'est disqualifier le fond du travail et toute la démarche collaborative. Il assure seulement la coordination de l'écriture. Il ajoute, en contradiction partielle avec le propos précédent qu'il est très loin de comprendre tout ce qui est fait dans le cadre de cette démarche. Il exprime son étonnement de l'attente que tout soit très clair : les moments de compréhensions surgissent parfois, la temporalité longue c'est aussi ça.

Sur la question sur les objectifs des professionnels, il indique que ce n'est pas à lui de répondre, mais il tient à souligner que c'est la place la plus exposée.

Nacerdine Bezghiche donne l'exemple d'une collègue qui a eu des problèmes avec sa hiérarchie, suite à la projection du diaporama dans son institution.

#### Principes écrits par les groupes suite aux travaux de la journée

*COLLABORATION  
INCOMPRÉHENSION  
PLAISIR D'APPRENDRE  
PLAISIR DE PARTAGER*

Equipe Capdroits

*On ne va pas s'empêcher de parler le jargon propre à chacun mais on va prendre le temps de s'expliquer*

Praticien.nes 1

*Pour collaborer, il faut faire attention aux rapports de domination.*

Praticiennes 2

*Pour collaborer, il faut qu'on travaille les uns avec les autres et pour ça il faut arriver à se parler, à se confronter en respectant la parole de l'autre même si elle est différente de la nôtre. Il faut du temps, le temps n'est pas le même pour chacun.*

*Il faut construire pierre après pierre.*

*Il ne faut pas se juger.*

Militants

*Collaborer, ça devrait être interagir avec ses personnes dans une pluralité de points de vue et d'identités, dans un dialogue direct.*

Chercheurs 1

### **Annonce**

Volonté de constituer deux groupes de militants et d'ouvrir à d'autres militants que ceux d'ATD ou des centres socio-culturels des 3 cités de Poitiers.

### **ONT AUSSI CONTRIBUÉ A LA JOURNÉE**

- **Animatrices, animateurs :**
    - Groupe de militant.e.s : Thomas Poirier, Elisabeth Verzat, volontaires permanents ATD Quart Monde
    - Groupes de praticien.ne.s : Vincent Divoux (CSC 3 cités Poitiers), Hélène Ménard (intervenante Maillages)
    - Groupes de chercheur.e.s : Régis Sécher (réseau Participation, Croisement des savoirs), Bruno Tardieu (volontaire ATD Quart Monde)
  - **Plénières :**
    - Marion Carrel (Université de Lille, GIS Démocratie et Participation) et Suzanne Rosenberg (alliée ATD Quart Monde)
  - **Prise de notes :**
    - Nasiha Aboubeker, sociologue intervenante et formatrice
    - Zoé Jacquot, stagiaire ATD Quart Monde
    - Maïté Juan, post-doctorante au GIS Démocratie et participation
    - Alice Luneau, stagiaire ATD Quart Monde
    - Clémence Puel, formatrice
    - Marie Reynaud, stagiaire ATD Quart Monde
    - Semyon Tanguy-André, volontaire ATD Quart Monde
  - **Photographies :**
    - Carmen Martos, volontaire permanente ATD Quart Monde
  - **Soutien technique :**
    - Margaux Trarieux, responsable administrative du GIS Démocratie et Participation
    - Nicolas Bonnefoux et Cannon Birabakaran, équipe technique de la MSH Paris Nord
-